

Poliquin, Renée (BAPE)

De: Catherine.Ayotte@mrn.gouv.qc.ca
Envoyé: 30 août 2013 15:07
À: Poliquin, Renée (BAPE)
Objet: Question adressée au MRN le 28 août

Quelles sont les exigences et les préoccupations du ministère quant aux répercussions potentielles sur la frayère de la rivière Hall?

Réponse:

Il apparaît nécessaire de caractériser la frayère à l'état naturel (déposition des oeufs, substrats, superficie, taux de salinité, exondation, débit, profondeur, élévation de l'eau, vitesse de courant...) avant l'implantation du projet, pour ensuite faire le suivi de ces mêmes paramètres pendant le projet afin d'en évaluer les pertes et changements possibles, si cette baisse de débit ne peut être évité.

Le promoteur a mentionné que la caractérisation biologique de la frayère a l'état initial demanderait un budget important. Il faudrait tout de même qu'il y ait une caractérisation physique et chimique du milieu pendant la période de fraie pour pouvoir ensuite faire un suivi plus efficace. Un suivi seulement sans caractérisation ne pourrait permettre d'évaluer de façon efficace s'il y a des pertes ou des changements affectant la frayère une fois le projet implanté.

Catherine Ayotte, biologiste
Ministère des Ressources naturelles
Direction de l'expertise de la faune,
des forêts et du territoire de la Côte-Nord
456, avenue Arnaud, bureau 1.03
Sept-Îles (Québec) G4R 3B1
Téléphone : (418) 964-8300 poste 269
Télécopie : (418) 964-8680
catherine.ayotte@mrn.gouv.qc.ca

Ce message est confidentiel et il ne s'adresse qu'au(x) destinataire(s). S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez SVP le détruire et m'en aviser aussitôt. Seul(s) le(s) destinataire(s) est(sont) autorisé(s) à utiliser les renseignements contenus dans ce courriel. **Merci!**

This message is confidential and concern only the intended recipient(s). If it's has been send by mistake, please delete it and notify me immediately. Only the intended recipient(s) is authorized to use the information contain in this e-mail. **Thank you!**



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!